

Montréal • Laval

Valorisation des matières organiques : 4 000 emplois à venir

Pas moins de 4 000 emplois seront créés d'ici deux ans à Montréal-Laval pour la construction de cinq usines de compostage, de biométhanisation et de prétraitement des matières organiques. Il n'y a pas que les secteurs résidentiel et commercial, mais aussi toutes les industries de la région de Montréal-Laval qui seront appelées à changer leur approche face au recyclage des matières organiques.



Par Bernard Gauthier

Pour le Conseil régional de l'environnement de Montréal (CRE), il s'agit là d'une excellente nouvelle d'autant plus que les gouvernements provincial, fédéral et municipaux s'engagent à investir quelque 215 M\$ dans ce projet. Le maire de Montréal, Gérald Tremblay, a donné aux municipalités environnantes jusqu'à juin prochain pour s'entendre sur l'emplacement des futurs sites. L'investissement de 215 M\$ se répartit de la façon suivante : Montréal injecte 80 M\$, Québec contribue dans une proportion de 68 M\$ et Ottawa en fait tout autant en y consacrant 67 M\$.

En 2014-2015, toutes les infrastructures de ces nouvelles usines devraient être complétées. Celles entourant essentiellement le compostage, moins complexes à installer, pourraient voir le jour plus rapidement.

« Nous nous réjouissons du fait que les trois paliers de gouvernements se soient entendus. Les matières organiques ne prendront plus majoritairement le chemin de l'enfouissement. L'époque du gaspillage de ces ressources est en voie d'être révolue » indique la directrice générale du CRE, Coralie Deny.

Impact sur les industries

Selon Coralie Deny, le compostage aura un effet direct dans le secteur industriel, tout particulièrement dans les secteurs de l'alimentation et des grandes surfaces qui ont une quantité importante de déchets de nourriture. « Très probablement, des ententes sont à prévoir pour transporter ces déchets vers les futurs sites. Ces infrastructures seront là pour répondre aux besoins des municipalités certes, mais aussi pour les grandes industries. »

Voie de l'avenir

Coralie Deny ajoute que ces usines à venir vont stimuler grandement le marché. « Nous sommes dans une nouvelle réalité où maintenant il sera possible de récupérer les matières organiques pour les valoriser et de s'assurer qu'elles n'aillent plus dans les incinérateurs. Conséquemment, il est fort probable que nous assistions à la naissance d'autres projets, privés dans certains cas, pour des matières plus particulières. On sent qu'il y a une tendance vers ça. »

Selon la Ville de Montréal, les cinq usines accueilleront les matières organiques de 585 000 unités de huit logements et moins, des institutions, commerces et industries sur le territoire de

l'île, ce qui permettra de détourner plus de 230 000 tonnes de matières organiques des sites d'enfouissement.

Usines

À Montréal, le projet prévoit deux usines de biométhanisation, deux centres de compostage et une usine de prétraitement. À Longueuil, sur la Rive-Sud de Montréal, la municipalité aura aussi sa propre usine de biométhanisation. À Laval, la future usine de biométhanisation devrait entrer en fonction en 2013 et sera située près d'une station d'épuration des eaux usées dans le secteur Saint-François. Les installations pourront recevoir annuellement 115 000 tonnes de matières organiques, lesquelles produiront 7 millions de m³ de méthane pouvant servir de carburant aux autobus de la STL ou comme substitut au gaz naturel. Cette même usine produira du compost de qualité pouvant servir aux aménagements paysagers publics.

« Les citoyens sont prêts à faire des efforts pour sauvegarder leur qualité de vie, et cette révolution environnementale qui est en train de prendre forme, est issue des préoccupations sociales qu'ils portent à ces grands enjeux de notre société », soutient le maire de Laval et vice-président de la Communauté métropolitaine de Montréal, Gilles Vaillancourt. Cette usine permettra d'empêcher l'émission de plusieurs dizaines de milliers de tonnes de gaz à effet de serre.

« Grâce à cette entente avec les gouvernements du Canada et du Québec, nous sommes plus que jamais solidaires et engagés dans ce grand mouvement mondial irréversible : celui de protéger l'environnement et de préparer le meilleur avenir possible pour les générations futures », ajoute Gilles Vaillancourt.

La biométhanisation est un procédé qui permet d'éviter les émissions de gaz à effet de serre (GES) provenant de la décomposition des matières résiduelles éliminées par enfouissement. De plus, le biogaz issu du procédé de biométhanisation peut être utilisé dans le chauffage des bâtiments, comme biocarburant pour alimenter des véhicules, ou être injecté dans le réseau gazier et ainsi réduire encore davantage les émissions de GES.

Québec estime que l'implantation d'équipements de biométhanisation pourrait conduire à une réduction des émissions de GES de l'ordre de 1,5 Mt CO₂ d'ici 2012.